**Rayons X:
informations destinées aux accompagnants de patients**

Madame, Monsieur,

L'équipe médicale estime que votre présence lors de l'examen radiologique apporte une valeur ajoutée pour le patient que vous accompagnez.

Vous êtes libre de choisir d’y assister ou non. Si vous souhaitez ne pas être présent, veuillez en informer l'équipe médicale dès que possible.

L’examen implique l’utilisation des rayons X et vous y serez donc légèrement exposé(e).

Ces rayons X peuvent-ils être dangereux ?

Normalement, non. La dose de rayonnement que nous utilisons est très faible. Les appareils utilisés et la dose administrée sont rigoureusement contrôlés et surveillés. Une exposition répétée à ces rayons accroît légèrement le risque de développer un cancer radio-induit.

Si vous suivez scrupuleusement les instructions du technicien en imagerie médicale, le rayonnement auquel vous serez exposé(e) sera limité à une dose minimale.

Les bébés et les fœtus sont plus sensibles que les adultes aux effets des rayonnements. Si vous êtes enceinte ou s’il est possible que vous le soyez, veuillez en informer un collaborateur du service. En compagnie du médecin responsable, il examinera si votre présence est possible pendant la procédure et, le cas échéant, à quelles conditions.

Pour de plus amples renseignements sur les rayonnements, veuillez consulter la brochure : « Rayons X : informations destinées aux patients ».